

Consulter des données cadastrales néerlandaises par des autorités étrangères



En général

Les données cadastrales sont gérées aux Pays-Bas par le *kadaster* néerlandais sur kadaster.nl. Les organismes administratifs étrangers peuvent à la fois consulter l'environnement public du site et créer un compte pour consulter des informations plus sous-jacentes.

Données publiques (sans compte)

Critères de recherche

Sur la base des coordonnées, il est possible d'accéder aux données ci-dessous. Il n'est pas possible de faire une recherche dans le domaine public au nom d'une personne physique.

Données à consulter

Informations sur la propriété

- Propriétaire(s)
- Utilisateur(s)
- Prix de vente du dernier acte de vente

Informations sur le prix d'achat

- Date à laquelle la maison a été vendue
- Prix de vente
- Date de vente
- Superficie du terrain

Informations sur les hypothèques

- Informations sur les prêteurs hypothécaires et les éventuelles saisies
- Date d'enregistrement de l'hypothèque actuelle
- Valeur pour laquelle l'hypothèque est enregistrée

Rapport sur le logement

- Propriétaire(s)
- Année de construction, contenu et superficie
- Photos de la maison et de la rue
- Estimation de la valeur du bien

Données non publiques (Compte sur 'Mijn Kadaster')

Il est possible pour une autorité étrangère de demander un compte 'Mijn Kadaster' en payant une cotisation annuelle de 32,40 €. Un [compte 'Mijn Kadaster'](#) peut être demandé directement en ligne. Les données nécessaires à cet effet sont:

- Coordonnées (nom, numéro de téléphone, adresse électronique)
- Données organisationnelles (enregistrement en tant que 'zakelijke klant zonder Kadaster klantnummer')
 - Un numéro de la Chambre de commerce est demandé. Comme une autorité étrangère ne dispose pas d'un tel numéro, le numéro 12345678 peut être rempli ici.

Données à consulter

Contrairement à une recherche sans compte, où seules les coordonnées de l'immeuble peuvent être recherchées, Mijn Kadaster offre la possibilité, sur la base du nom et d'au moins un autre critère de recherche, de découvrir dans quels objets une personne physique ou morale spécifique est impliquée et/ou dont cette personne physique ou morale est propriétaire. Ainsi, une autorité étrangère peut obtenir

immédiatement un aperçu des biens immobiliers appartenant à une personne donnée aux Pays-Bas.

Kadaster.nl propose un certain nombre de manuels d'utilisation dans lesquels l'utilisation des fonctionnalités de Mijn Kadaster est expliquée en détail. Pour consulter les résultats de la recherche, il est possible que des frais supplémentaires soient facturés.

Des questions ou des informations supplémentaires?
Contacter l'EURIEC

T: +31 (0)88 16 87 380
E: euriec.rik.limburg@politie.nl
W: www.euriec.eu



This project is funded
by the European Union's
Internal Security Fund - Police



Bezirksregierung Köln



Ministerie van Justitie en Veiligheid

